

Question présentée par le député :

M. Pierre Vanek

Date de dépôt : 22 février 2018

Question écrite urgente

Soutien du conseiller d'Etat Pierre Maudet à l'armée secrète P-26 qui menaçait l'ordre constitutionnel selon le rapport de la CEP DMF ?

Considérant

- que, selon nos informations, le mardi 17 novembre 2015, la très belle Salle des Rois de l'Hôtel de l'Arquebuse à Genève, haut lieu des « Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation », société de tir patriotico-sportive bien connue dont la devise bien peu laïque au demeurant est « *Pro Deo et Patria* », aurait accueilli une :

**Cérémonie en honneur des vétérans de l'« armée secrète » P-26
de toute la Suisse romande**

et qu'en outre

**Le Chef du département de la sécurité genevois, le conseiller d'Etat
Pierre Maudet, aurait officié à cette cérémonie en y prononçant
un discours ;**

- que le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur « les événements au DMF » du 17 novembre 1990 a constaté qu'« une organisation secrète, équipée d'armes et d'explosifs représente en soi, indépendamment de ses membres [...], une menace virtuelle pour l'ordre constitutionnel du moment que les autorités politiques n'en ont pas le contrôle effectif » (Rapport CEP DMF, p. 204) ;
- que ce même rapport faisait état d'un scénario d'engagement de la P-26 totalement inacceptable prévu en cas de « bouleversement politique intérieur » y compris « un renversement des rapports de force – fût-il

total – qui s’accomplirait suivant une procédure démocratique et conforme à l’Etat de droit » (rapport CEP DMF p. 196),

je pose donc au Conseil d’Etat les six questions suivantes :

1. **Est-ce que le Conseil d’Etat peut confirmer la participation du conseiller d’Etat Pierre Maudet à cette cérémonie ?**
2. **Au cas où il y aurait *effectivement* participé, je demande quelle est la teneur, si possible exacte et complète, du discours prononcé ?**
3. **Par qui et au nom de qui cette manifestation a-t-elle été organisée ? Quels autres représentant.e.s d’autorités ou de collectivités publiques y ont participé ?**
4. **Qui a financé cette cérémonie, et le cas échéant à combien s’élevait la participation de la République et canton de Genève ?**
5. **Pierre Maudet était-il conscient de participer à une opération de réhabilitation de la P-26, exactement 25 ans, jour pour jour, après la publication du rapport de la CEP DMF et la *dissolution* de ladite organisation militaire secrète par le Conseil fédéral ?**
6. **Comment le conseiller d’Etat Pierre Maudet justifie-t-il la participation du gouvernement de notre république à un évènement mettant à l’honneur une organisation militaire qui constituait une « *menace virtuelle pour l’ordre constitutionnel* » selon les termes du rapport CEP DMF susmentionné ?**